



RAPPORT

FAIT A L'ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE,

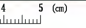
SUR

LES NOUVEAUX BAINS MÉDICINAUX.



NOUS ſouſſignés Commiſſaires nommés par l'Académie Royale de Chirurgie pour l'Examen des différentes Machines que M. GUERIN de Montpellier a imaginées pour adminiſtrer, ſous la direction des gens de l'Art, les Bains, demi-Bains, Etuves, Douches, & Fumigations de toute nature, en avons jugé l'invention auſſi ingénieuſe qu'elle eſt commode & utile.

Au moyen d'un Lit qui deſcend & qui monte mécha-



niquement, un paralytique, ſans preſque le ſentir & s'en appercevoir, eſt tranſporté de la chambre baſſe où il a été baigné & douché, dans une autre au premier étage, pour ſe repoſer & s'y tranquilliſer.

Un malade peut recevoir chez M. GUERIN des Douches d'Eaux Minérales, ſoit naturelles, ſoit artificielles, avec autant de ſuccès qu'aux ſources mêmes de ces eaux, parce qu'une pompe fait remonter l'eau que le malade a reçue ſur la partie douchée, d'un baſſin qui eſt ſous lui, dans le reſervoir qui eſt au-deſſus; ainſi la Douche continue ſans interruption.

Dans une machine où l'on eſt aſſis commodément, on peut recevoir le bain de vapeur ſimple ou médicamenteuſe, des fumigations, l'étuve, & même ces différens ſecours ſucceſſivement ſans être remué en aucune façon.

Dans le Bain ordinaire, au moyen de la pompe qui recueille l'eau du baſſin qui eſt ſous la baignoire pour la porter dans le réſervoir ſupérieur, un malade peut être baigné & lavé par ſoixante voyes d'eau, qui circulent ſans diſcontinuation autour de ſon corps.

Enfin les différens moyens que M. GUERIN a combinés font voir les reſſources de ſon génie. Nous eſtimons toutes ces Inventions fort avantageuſes pour le ſervice des malades; elles ſont d'autant plus eſtimables qu'elles ſont d'un uſage plus étendu. On ne peut trop louer les perſonnes qui s'étudient à multiplier les ſecours dont les

hommes peuvent tirer de l'utilité dans un grand nombre de maladies. A Paris ce vingt Juillet 1752.

Signés, LE DRAN, *Directeur*. LOUIS, *Commiſſaire pour les Extraits*. LEVRET, *Adjoint au Comité*.

EXTRAIT
DES REGISTRES DE L'ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE.

Du 20 *Juillet* 1752.

MESSIEURS LE DRAN Directeur, LOUIS Commiſſaire pour les Extraits, & LEVRET Adjoint au Comité, ayant examiné les différentes Machines inventées par M. GUERIN de Montpellier, pour adminiſtrer ſous la direction des gens de l'Art, les Bains, demi-Bains, Etuves, Douches & Fumigations de toute eſpece, en ont fait aujourd'hui leur Rapport, d'après lequel l'Académie a jugé ces Inventions ingénieuſes, utiles, & d'autant plus avantageuſes pour le ſervice des malades qu'elles ſont d'un uſage plus étendu. En foi de quoi j'ai donné le préſent Extrait de nos Regiſtres. A Paris ce 20 Juillet 1752.

MORAND, *Sécretaire perpétuel*.

Chez DELAGUETTE Imprimeur du College & de l'Académie Royale de Chirurgie, rue S. Jacques, à l'Olivier.